



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Formation professionnelle

Question écrite n° 50018

Texte de la question

M. Georges Sarre appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre sur l'incertitude qui pèse sur la reconduction des stages de préparation à l'examen des emplois réservés de première catégorie, organisés par l'Office national des anciens combattants. Ces stages aboutissent à des résultats remarquables, puisque 60 % des stagiaires réussissent à l'examen, alors que le taux annuel de réussite nationale avoisine 10 %. Dans ces conditions, il lui demande s'il compte maintenir les deux sessions annuelles habituelles en 1997, et au-delà ?

Données clés

Auteur : [M. Sarre Georges](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50018

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1588